Avant de passer Ã ce qui me semble Ãªtre la morale de cette confÃ©rence, prÃ©cisons quelques dÃ©finitions :

-L'excision est l'ablation de tout ou partie du clitoris, Ã©lÃ©ment anatomophysiologique richement innervÃ© et vascularisÃ©.

-L'infibulation est l'ablation et la suture des grandes lÃ¨vres en plus de l'excision.

Quelles consÃ©quences ?

Dans un article intÃ©ressant publiÃ© sur la mutilation gÃ©nitale fÃ©minine et la santÃ© de la mÃ¨re et l'enfant, Dr Marie-HÃ©lÃ¨ne Franjou nous rapporte une partie des nombreuses consÃ©quences :

1-Immediates :

-Des douleurs rÃ©siduelles importantes accompagnÃ©es de peur, d'angoisse et parfois d'un grave Ã©tat de choc.

-Le saignement occasionnÃ© peut entrainer un Ã©tat de collapsus mortel.

2-Ulterieures :

-Potentialisation du risque de stÃ©rilitÃ© en raison de la prÃ©caritÃ© des conditions

d'hygiÃ¨ne.

-La diffusion des agents pathogÃ¨nes peut provoquer une infection gÃ©nÃ©ralisÃ©e qui, sans prise en charge adÃ©quate et urgente entraine inÃ©luctablement la mort. Parmi les nombreux agents pathogÃ¨nes, on peut citer le bacille tÃ©tanique, le virus du sida etc.

-Les graves complications gynÃ©co- obstÃ©tricales, une vÃ©ritable menace pour le BÃ©bÃ© et sa mÃ¨re.

- Les dÃ©chirures pÃ©rinÃ©ales sont 3 fois plus importantes que dans la population non mutilÃ©e.

-Les souffrances foetales plus nombreuses chez les enfants nÃ©s des mÃ¨res mutilÃ©es.

-La perte constamment dÃ©finitive de la sensibilitÃ©.

-Les fistules vÃ©sico-vaginales et recto-vaginales en raison de l'allongement excessif du temps d'accouchement qui a pour corollaire la nÃ©crose tissulaire.

Les fistules ainsi constituÃ©es se manifestent par les pertes involontaires d'urines et de selles. Cette infirmitÃ© est trÃ¨s mal tolÃ©rÃ©e dans nos sociÃ©tÃ©s et fait malheureusement l'objet de marginalisation trÃ¨s sÃ©vÃ¨re avec rejet et divorce. La femme qui Ã©tait ravissante, devient du jour au lendemain dÃ©moniaque, sorciÃ¨re etc.

-Les complications psychiatriques sont rapportÃ©es par beaucoup d'autres auteurs.

La mutilation n'est autorisÃ©e ni par la science ni par la religion.

Elle relÃ¨ve d'une vieille pratique de l'instinct grÃ©gaire de conservation : on la fait parce que les ancÃªtres la faisaient et on ne se soucie pas des consÃ©quences gravissimes de cette pratique dÃ©gradante, gÃ©nÃ©ratrice d'un vÃ©ritable problÃ¨me de santÃ© publique.

Nous devons refuser de rester esclave de nos vieilles pratiques dÃ©calÃ©es, des vices rÃ©dhibitoires et mÃ©diÃ©vistes, responsables de nombreux cas de dÃ©cÃ¨s et d'infirmitÃ©s assez lourdes.

On peut tirer de cette histoire la morale suivante : Sans hÃ©sitation tout geste sans bÃ©nÃ©fice, compromettant gravement le bien-Ãªtre physique et mental d'une personne et de son enfant est forcÃ©ment interdit par le tout puissant Allah.

Par Amadou Diallo